Cinquante cinquième année. - N ° 133 A Vendredi 9 juillet 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 21

## 02 – AISNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-QUENTIN

## Ventes et cessions

899 080 246 RCS Soissons.
**MACEO.**
*Forme :* Société par actions simplifiée (à associé unique).
*Capital :* 5000 EUR.
*Adresse :* rue Principale Zid de l'Omois, 02400 Bezu-Saint-Germain.
*Précédent propriétaire :* 508 800 042 RCS Saint-Quentin. **PAVAC.**
*Oppositions :* Article L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis de projet de fusion par voie d'absorption de la SAS PAVAC au capital de 50.000 euros ayant siège social sis à Nouvion le Vineux (02860) 4 Rue du Lavoir, RCS St-Quentin B 508800042 par la SAS MACEO au capital de 5.000 euros ayant siège social à Bezu Saint Germain (02400) Rue Principale ZID de l'Omois, RCS Soissons B 899080246. - Evaluation de l'actif et du passif de la SAS PAVAC dont la transmission à la SAS MACEO est prévue : * Montant de l'actif : 607.082 euros * Montant du passif : 22.283 euros. - La SAS MACEO, société absorbante détenant la totalité des actions de la SAS PAVAC, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. - De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. - Montant prévu du mali technique de fusion : 185.201 euros. - Le projet de fusion établi le 07/06/2021 a été déposé le 29/06/2021 au nom de la SAS PAVAC au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin et a été déposé le 29/06/2021 au nom de la SAS MACEO au Greffe du Tribunal de Commerce de Soissons..